

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, notre syndicat vous notifie d'un préavis de grève.

Le mouvement de protestation débutera le mercredi 11 mai 2016 à 07h00 pour une durée illimitée. Par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'ensemble du personnel du pôle Gynécologie-Obstétrique du Centre Hospitalier de Mayotte n'est pas satisfait de vos propositions faites ce jeudi 28 avril en réponse à l'alerte faite par les sages-femmes sur la situation explosive en secteur de maternité.

A ce titre nous revendiquons les éléments ci-dessous :

- Une fidélisation des professionnels en place et une attractivité au recrutement :

- Une prime de suractivité mensuelle à hauteur de 25% du salaire ;

- La possibilité pour chaque agent de choisir de se faire payer ou de récupérer les heures supplémentaires effectuées.

- Une augmentation de l'effectif dans tous les domaines du pôle obstétrical :

- Un poste de sage-femme supplémentaire 24h/24 aux urgences obstétricales de Mamoudzou,

- Un poste de sage-femme supplémentaire 24h/24 en service de suites de naissance à Mamoudzou,

- Un poste de sage-femme de jour pour gérer les transferts au départ de la maternité de Mamoudzou,

- Pérennisation des postes de sage-femme renfort en secteur naissance à Mamoudzou ainsi qu'en maternités périphériques,

- Augmentation des vacations de consultations et d'échographie sage-femme dans l'ensemble des maternités et centre de consultations,

- Création d'un hôpital de jour au sein du pôle,

- Ouverture des urgences gynécologiques avec présence d'une infirmière 24h/24
- Un poste d'infirmière puéricultrice 24h/24 en pouponnière à Mamoudzou,
- Une visite de pédiatre dans chaque maternité les week-ends et jours fériés,
- Un poste d'auxiliaire puéricultrice supplémentaire de jour en pouponnière à Mamoudzou,
- Un poste d'auxiliaire de puériculture supplémentaire 24h/24 en salle de naissance,
- Un poste d'auxiliaire de puériculture supplémentaire de nuit en suite de naissance,
- Un poste d'ASH de nuit en secteur naissance à Mamoudzou,
- Un coursier laboratoire dédié à la maternité de Mamoudzou les nuits, week-ends et jours fériés,

- Une augmentation des locaux et des moyens matériels :

- Des capacités d'accueil à hauteur du nombre d'habitants du département ;
- Un appareil à pH pour chaque maternité ;
- Des lignes téléphoniques et de fax en rapport avec le nombre de poste effectif.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Mamoudzou 03/05/2016

Centre Hospitalier de Mayotte

CGTMA Santé
~~Maoulida~~
 Le Secrétaire général
 MAOULIDA
 ABDOU
 SOUTIEN - LEGITIME

CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE
 Syndicat CFDT SANTÉ SOCIAUX
 Tél/Fax : 0269 61 80 00

OUSSENI

thulu mas

- Ouverture des urgences gynécologiques avec présence d'une infirmière 24h/24
- Un poste d'infirmière puéricultrice 24h/24 en pouponnière à Mamoudzou,
- Une visite de pédiatre dans chaque maternité les week-ends et jours fériés,
- Un poste d'auxiliaire puéricultrice supplémentaire de jour en pouponnière à Mamoudzou,
- Un poste d'auxiliaire de puériculture supplémentaire 24h/24 en salle de naissance,
- Un poste d'auxiliaire de puériculture supplémentaire de nuit en suite de naissance,
- Un poste d'ASH de nuit en secteur naissance à Mamoudzou,
- Un coursier laboratoire dédié à la maternité de Mamoudzou les nuits, week-ends et jours fériés,

- Une augmentation des locaux et des moyens matériels :

- Des capacités d'accueil à hauteur du nombre d'habitants du département ;
- Un appareil à pH pour chaque maternité ;
- Des lignes téléphoniques et de fax en rapport avec le nombre de poste effectif.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Mamoudzou 03/05/2016

Centre Hospitalier de Mayotte

CGTMA Santé
~~Mamoudzou~~
 Le Secrétaire général
 MAOULIDA
 ABDOU
 SOUTIEN - LEGITIME

CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE
 Syndicat CFDT SANTÉ SOCIAUX
 Tél/Fax : 0269 61 80 00

OUSSENI⁰

thulu mas